



Champs d'Or de la Beauce inc.

Rapport de gestion

Pour l'intermédiaire finissant le 31 janvier 2021

INTRODUCTION

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 26 mars 2021 et devrait être lu de concert avec les états financiers non audités de Champs d'or de la beauce inc. (« COB » ou « la Société »), pour l'intermédiaire se finissant le 31 janvier 2021. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers. La préparation des états financiers de l'intermédiaire sont présentés conformément à la Norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » et fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 5 décrit les domaines particulièrement complexes exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés. En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers pour l'intermédiaire finissant le 31 janvier 2021 ont été dressés par la direction de la société et n'ont pas été examinés par l'auditeur.

En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Ces mesures, qui incluent l'interdiction de déplacement, la mise en isolement ou en quarantaine, de façon volontaire ou non, et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes parmi les entreprises, au niveau mondial et au Canada, du fait du ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des mesures monétaires et fiscales afin de stabiliser l'économie mondiale; cependant, le climat économique difficile actuel peut entraîner des changements défavorables dans les flux de trésorerie, le niveau du fonds de roulement et/ou la recherche de financements futurs, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur la situation financière future de la Société. Les répercussions financières sur la Société ne sont pas connues à ce stade.

La Société a été constituée le 1er août 2016 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la Société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « BGF ». Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la Société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, H2Y 1R8, Canada.

La Société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse www.sedar.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la Société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la Société croit que les attentes indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la Société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), l'acceptabilité sociale, des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La Société prend engagement de mettre à jour ses énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changées.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la Société sont d'explorer des ressources minérales et de trouver des gisements miniers qui pourraient potentiellement mener à des opérations commerciales viables.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés de ressources naturelles qu'elle explore contiennent des réserves de minerai économiquement exploitables. L'exploration et la mise en valeur continues de ses propriétés dépendent de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire.

POINTS SAILLANTS DU DEUXIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2021

- Durant le deuxième intermédiaire de 2021, la Société a acquis par jalonnement 286 claims.
- Durant le deuxième intermédiaire de 2021, la Société a acquis, d'un collectionneur privé, les données d'exploration qui n'ont jamais été publiées par la société Beauce Placer Mining. Cette société a opéré de 1957 à 1965 la propriété Beauce Gold située à Saint-Simon, les-Mines.
- Au cours des mois d'octobre à décembre 2020, la Société a excavé mécaniquement 46 tranchées et affleurements pour une longueur d'environ 400 mètres (principalement des tranchées) le long du chenal des placers de la propriété de Saint-Simon-Les-Mines.

POINTS SAILLANTS DU DEUXIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2021 (suite)

- Au cours des mois d'octobre et novembre 2020, la Société a recueilli des échantillons de mort-terrain de 20 kg de diverses propriétés et 84 échantillons de sol (région de la rivière Bergeron) à analyser au cours du prochain intermédiaires.
- Le 6 janvier 2021, la société a octroyé 1 480 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,12 \$ l'action pour une période de 5 ans aux membres du conseil, aux dirigeants et à un consultant.
- Le 10 décembre 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 500 000 \$. La Société a émis 3 125 000 unités et chaque unité est composée d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,21 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 12 250 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 153 125 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,21 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

POINTS SAILLANTS ANTÉRIEURS AU DEUXIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2021

- Le 5 octobre 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 11 300 \$ par l'émission de 77 931 actions ordinaires.
- Durant le mois d'octobre 2020, Des tranchées ont exposé de longues bandes verticales de substrat rocheux volcanoclastique fracturé, des veines de quartz rouillé et schistes noirs sur la propriété de Saint-Simon-Les-Mines.
- Le 30 septembre 2020, la Société a conclu une entente pour le rachat de la royauté de 1,5 % sur la propriété de Saint-Simon-Les-Mines. La redevance de 1,5 % est rachetée à son détenteur par l'émission de 700 000 actions ordinaires de son capital-actions représentant une valeur de 108 500 \$.
- Le 4 septembre 2020, la Société a remboursé en espèces le capital et les intérêts sur le billet à payer pour un montant de 204 346 \$.
- Le 1er septembre 2020, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'augmentation de 1 480 000 options portant le nombre d'actions maximal pouvant être émises en vertu du régime à 3 380 000 actions.
- Le 21 août 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 1 000 002 \$. La Société a émis 8 333 350 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,18 \$ l'action durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 12 800 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 106 664 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,18 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

POINTS SAILLANTS ANTÉRIEURS AU DEUXIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2021 (suite)

- Le 20 août 2020, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la Société MI3 Communications Financières Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 5 000 \$ mensuellement pour une période de 12 mois et a émis 50 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,17 \$ par action sur une période de 24 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.
- Le 1er août 2020, la Société a signé une entente avec AGORACOM selon laquelle la Société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM. L'entente commençant le 1 août 2020 est de 12 mois et les services totalisent un montant global de 50 000 \$.
- Au cours du premier intermédiaire de 2021, la Société a émises 100 00 actions ordinaires suite à l'exercice de 100 000 bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions émises étaient de 0,15\$ par action.

RÉSUMÉ DES ACTIFS COURANT ET TRAVAUX D'EXPLORATION

- Au 31 janvier 2021, la Société disposait de 998 228\$ de trésorerie, de 31 754 \$ en taxes sur les produits et services à recevoir et 1 775 \$ en frais payés d'avance.
- Pour l'exercice finissant le 31 janvier 2021, la Société a effectué pour 179 501 \$ en travaux d'exploration sur ses propriétés.
-

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

PROJET : SAINT-SIMON-LES MINES

La Société a complété les ententes conclues avec sa société mère Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ ») en décembre 2018 pour l'acquisition du projet Beauce qui est composé de cent cinquante-deux (152) claims d'une superficie totale de 4 808,95 hectares. La majorité des claims sont contigus. Les claims sont situés dans la région de la Beauce au Québec à environ 70 km au sud-est de la ville de Québec. Historiquement, la Beauce a été le site des premières opérations minières aurifères au Canada et est aussi reconnue comme une des régions de dépôt placer les plus importantes dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

La région dans laquelle se situe le projet de Saint-Simon-les-Mines abrite une unité sédimentaire non consolidée sur une longueur de 6 kilomètres (une unité de saprolite en profondeur et de diamictite brune à la surface). Des travaux antérieurs effectués par le vendeur, tels que des observations de texture (angularité) sur les pépites d'or, suggèrent que la source est à proximité. L'or qui se trouve dans la saprolite indique une étroite proximité de la source aurifère qui se situe dans le substrat rocheux et qui offrant ainsi de nouvelles découvertes d'exploration.

PROJET : SAINT-SIMON-LES MINES (suite)

Durant le deuxième intermédiaire de 2021, la Société a acquis, d'un collectionneur privé, les données d'exploration qui n'ont jamais été publiées par la société Beauce Placer Mining. Cette société a opéré de 1957 à 1965 la propriété Beauce Gold située à Saint-Simon. les-Mines.

Actif de 1957 à 1965, la Beauce Placer Company était la plus grande exploitation minière d'or placérien de l'est de l'Amérique du Nord. Pourtant, il y avait très peu de documentation disponible sur les travaux réalisés pendant cette période. Les rapports historiques trouvés dans le registre des données géologiques et minières du gouvernement du Québec ne sont que de brefs résumés et observations. Il manquait les journaux de forage et les résultats ultérieurs, les données géophysiques, les levés sur le terrain, les cartes de compilation et, d'ailleurs, tous les aspects relatifs à l'exploitation minière par dragage elle-même. Ceux-ci ont maintenant été retrouvés.

Les informations d'exploration seront intégrées à toutes les autres données historiques décrites dans le rapport 43-101 de la société Beauce du 4 juillet 2018 afin de créer un aperçu complet pour l'analyse. Par exemple, COB a signalé 97 trous de forage historiques dans le mort-terrain (78 trous de forage RC par Coniagas et Macamic plus 19 trous de forage soniques par la Commission géologique du Canada et Uragold) le long du chenal aurifère de St-Simon-les-Mine. En ajoutant les 252 trous de forage de mort-terrain de la Beauce Placer Mining Company, il se traduira par 349 trous de forage de mort-terrain pour une vue d'ensemble sans précédent du chenal des placers. La société a commencé la tabulation des résultats et les comparera à d'autres données recueillies afin de déterminer les priorités pour le forage à la source du substratum rocheux.

Durant les mois d'octobre à décembre 2020, la Société a excavé mécaniquement 46 tranchées et affleurements (principalement des tranchées) sur environ 400 mètres le long du chenal des placers du côté sud de la rivière Gilbert, jusqu'à l'autre côté des tranchées Poulin. Les tranchées à l'ouest du chemin St-Gustave se trouvent sur un terrain entièrement détenu par la Société. D'autres tranchées et échantillonnages d'affleurements ont également été complétés sur une propriété privée à l'est du chemin St-Gustave. Les tranchées ont exposé de longues bandes verticales de substrat rocheux volcanoclastique fracturé, de veines de quartz rouillé et de schistes noirs. Les veines de quartz rouillé exposées sont similaires mais plus abondantes et plus larges que le quartz fracturé aurifère échantillonné dans la tranchée Poulin 10008, à quelque 260 mètres au sud-ouest.

L'excavation mécanique du mort-terrain (dépôts et sols quaternaires) ont exposé le substrat rocheux avant qu'il ne plonge plus profondément dans le chenal aurifère des placers historiques. La cartographie géologique et l'étude structurale à l'est et à l'ouest du chemin Rang St-Gustave permettront une étude détaillée de l'orientation des plis, des zones de cisaillement et de la fracturation de la roche. Ces données seront utilisées pour optimiser le programme de forage au cours des prochains mois.

La Société a collecté:

- 100 échantillons de roche prélevés par rainures à l'aide d'une scie diamantée (dans les tranchées)
- 9 échantillons en vrac de roches prélevés dans les tranchées
- 28 échantillons (en vrac) d'affleurements rocheux de la propriété
- 4 échantillons en vrac (échantillons composites) d'environ 100 lb chacun (tranchées Tr-2020-01, Tr-2020 02, Tr-2020-05 et Tr-2020-51)

PROJET : SAINT-SIMON-LES MINES (suite)

Ces échantillons ont été envoyés aux laboratoires de l'INRS (Québec) et ceux en vrac à la société ExploLab à Val d'Or. Ils seront ensuite expédiés pour analyse aux laboratoires d'Actlabs (Ancaster, On). La Société est en attente pour les résultats.

L'analyse des échantillons fournira une étude géochimique pour établir certaines associations entre l'or, l'argent et les métaux indicatifs de minéralisation comme As, W, Sb, également appelés éléments traceurs, et qui étaient une caractéristique de la minéralisation aurifère trouvée dans la tranchée Poulin 10008 et au gisement d'or de placers historique (voir le communiqué de presse BGF du 2 mars 2020).

La Société avait également pris en charge le paiement à un tiers d'une redevance de 1,5% dont, au gré de la Société, 1% était rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. Le 30 septembre 2020, la Société a racheté la redevance de 1,5% à son porteur au moyen de l'émission de 700 000 actions ordinaires de son capital-actions représentant le prix de rachat de 108 500 \$.

Durant le mois d'octobre 2019, La Société a creusé 14 tranchées dans la section Poulin et le substratum rocheux exposé a été nettoyé au jet d'eau pour éliminer le mort-terrain. 9 des tranchées ont été échantillonnées par rainurage. 4 des tranchées, les 10008, 10009, 10015 et 10016 ont montré la présence d'un substrat rocheux volcanoclastique extrêmement altéré par l'injection de veines de quartz rouillé et ont donc été échantillonnées en vrac et par rainurage. Ces tranchées ont fait l'objet d'une imagerie photogrammétrique à haute résolution et d'une cartographie géologique et structurale détaillée. La zone des veines a une épaisseur de 2,5 à 3 m et a été observée dans les tranchées 10008, 10009 et la 10016. Les tranchées 10008 et 10009 ont montré la présence d'un contact faillé entre les roches volcanoclastiques (nord) et sédimentaires (sud). La discontinuité structurale correspond à une faille de type cassante (fragile) associée à une cataclasite non cohésive (zone de gouge) riche en petits fragments de quartz. Cette structure, laminée de 35 cm d'épaisseur, a un pendage vers le sud et une direction NE-SO. L'observation de cette structure dans les tranchées semble confirmer la présence d'une faille majeure. De plus, qu'un sous-échantillon de 2 kg provenant d'un échantillon en vrac de 146,6 kg de la tranchée Poulin 10008 contenait 0,55mg (0.275g/T) de particules d'or visibles. Les particules ont été extraites de roches volcanoclastiques fortement injectées de veines de quartz rouillé.

Sous la direction du Dr Marc Richer-LaFlèche, Ph.D. Géo de l'INRS, les 3 particules d'or de la zone de la faille du tranché Poulin 10008 et les 18 grains d'or Sonic Drilled 2011 ont été envoyés à l'INRS et analysés à l'aide d'un microscope électronique à balayage Zeiss EVO® 50 smart SEM (SEM) jumelé à une microanalyse élémentaire Oxford Instruments par spectrométrie de dispersion d'énergie à rayons X (EDS). Pour les particules d'or de la tranchée Poulin, 41 des 62 analyses séquentielles aléatoires sur les particules scannées ont révélé une teneur en argent qui variait entre 2,71% Ag à 8,14% Ag donnant une lecture moyenne de 6,03% Ag.

PROJET : SAINT-SIMON-LES MINES (suite)

Pour l'analyse comparative, selon leur morphologie, les grains d'or du till basal aurifère et de la saprolite ont été séparés en groupes de formes arrondies, angulaires, proximales et distales. Il a été observé que les pépites relativement angulaires (exemples A, B et C) contiennent un mélange Au-Ag moyen de 6,80% Ag (argent) (25 analyses séquentielles aléatoires allant de 1,26% à 21,30% Ag), ce qui est similaire à l'or observé dans Trench-10008. Certaines pépites ont des cavités internes remplies d'oxydes de fer (goethite-hématite) reflétant probablement la saprolitisation (altération) du substratum rocheux et la faible probabilité de transport hydraulique. La deuxième population de pépites (exemples C, D et E) a été arrondie par transport hydraulique et ne contient pas d'argent (seulement de l'or). Il est probable que ces pépites d'or presque pures aient été affectées par un processus géochimique ou biogéochimique impliquant une lixiviation préférentielle de l'argent. À noter que dans la région de St-Simon-les-Mines, la présence de roches saprolitisées est une caractéristique géologique locale essentiellement observée dans le secteur du placer de Beauce près de la rivière Gilbert (incluant les roches de la tranchée 10008 et l'affleurement 8000). Ces roches altérées ne sont pas conservées ailleurs dans la zone d'étude. La présence de pépites d'or montrant des échancrures d'altération internes riches en oxyde de fer est une autre preuve suggérant une provenance locale de l'or.

Les points saillants comprennent

- Tranchée 10008: 145,60 kg d'échantillons de roches en vrac. 3 particules d'or visible d'un poids Total de 0.55mg. Légère anomalie aurifère de 18 à 27 ppb sur 16 échantillons avec une moyenne de 21.50 ppb. incluant des particules d'or, 563 ppb. Faille géologique exposée.
- Tranchée 10009: 130,10 kg de roches en vrac échantillonnées. Pas d'or visible. Légère anomalie aurifère de 13 à 32 ppb sur 16 échantillons avec une moyenne de 22 ppb. Faille géologique exposée.
- Tranchée 10016: découverte d'un puits d'exploitation de placers d'or du XIXe siècle. Échantillonnage en vrac. Matériel à être analysé.
- Tranchée 10015: Échantillonnage en vrac et par rainurage. Matériel à être analysé.
- Les échantillons par rainurage de toutes les autres tranchées n'ont retourné aucune valeur en or.

Durant le mois de décembre 2019, la Société a réalisé trois levés de polarisation géoélectrique induite (IP) additionnels dans la section ouest (Rang Delery). Les lignes IP étaient parallèles aux deux lignes IP précédemment effectuées, lesquels ont identifié une extension vers le sud-ouest de la faille majeure qui traverse la propriété. Les lignes IP prolongées permettront à la Société d'identifier potentiellement les zones cachées d'affleurements rocheux minéralisés enfouies sous le mort-terrain de till glaciaire qui peut être excavé pour fins d'échantillonnage.

Le secteur des tranchées et l'ancien placer ont fait l'objet d'un levé de résistivité électrique et de polarisation induite de haute résolution en 2014 (INRS). Les résultats des travaux d'excavation et de cartographie géologique des tranchées et décapages permettent de valider les interprétations du levé géophysique de 2014. Les anomalies de polarisation induite correspondent à des volcanoclastites finement minéralisées en pyrite et parfois à des shales noirs pyriteux. L'excavation de la tranchée 10008 montre la présence d'un contact faillé entre les roches volcanoclastiques (au sud) et sédimentaires (au nord). Le contact faillé correspond à une zone de 35cm d'épaisseur de matériaux non-cohésifs riches en argiles et montrant de nombreux fragments de quartz angulaires. Les roches volcanoclastiques, présentes au sud de la faille, sont intensément fracturées et altérées.

PROJET : SAINT-SIMON-LES MINES (suite)

Cette structure, à pendage vers le sud, pourrait correspondre à la faille détectée par le levé audiomagnétotellurique de 2017 et inférée par les données gravimétriques. En bordure de la faille, les volcanoclastites sont extrêmement altérées par l'injection de veines de quartz-carbonates de fer associées à une proportion variable de sulfures. La zone de veines de quartz-carbonates a une épaisseur de 2,5 à 3m. Cette zone, observée dans les tranchées 10008 et 10009, est située à environ 30m de la rivière Gilbert.

La faille, suggérée à partir du levé audiomagnétotellurique du rang St-Gustave, semble être la même qui longe la limite nord de la fosse gravimétrique et du creux magnétique. Cette relation entre bordure un creux gravimétrique et magnétique local et une discontinuité géoélectrique est compatible avec la présence d'une faille dans ce secteur. Cette faille pourrait expliquer la présence de l'or dans cette partie du bassin versant de la rivière Gilbert. De plus, dans un contexte de transfert de fluides hydrothermaux aurifères dans les roches crustales de la région, il est probable que la plus haute perméabilité des roches volcanoclastiques ait favorisé la mise en place de minéralisations aurifères surtout localisées du côté nord de la faille présumée. Ceci pourrait expliquer la prédominance des veines aurifères dans les unités de volcanoclastites de la Formation de Beauceville et la rareté de ces dernières dans les roches moins perméables (riches en shales) de la Formation de St-Victor.

Le contact faillé entre les Formations de St-Victor et de Beauceville est de plus indiqué par les contrastes magnétiques et gravimétriques observés dans ce secteur. Ces contrastes de propriétés physiques des unités rocheuses ne peuvent s'expliquer par une simple structure synclinale. Conséquemment, la présence d'une faille est hautement probable dans le secteur de la rivière Gilbert. Notez que la ligne 2 passe près d'anciens puits d'exploitations aurifères du 19^{ième} et 20^{ième} siècle. Les vestiges de ces derniers sont encore bien visibles dans le secteur de l'anomalie localisée en dessous de la station de 600m.

Durant le mois de Mars 2019, la Société a procédé à un levé électromagnétique (TDEM) mobile de haute résolution en utilisant sur une nouvelle technologie russe. Ce levé a lieu sur le chemin du rang St-Gustave. Cette technologie permet de mesurer la chargeabilité électrique (polarisation induite) et la conductivité électrique à une résolution horizontale de 15cm. De plus, elle permet une pénétration verticale de l'ordre de 200m. Ce levé électromagnétique sont une continuation des travaux qui avaient été entrepris en 2017/2018 dans le même secteur par HPQ Silicon.

PROJET : RONCEVAUX

Durant le mois de décembre 2018, la Société a complété l'entente avec Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ ») en vertu de laquelle cette dernière a accordé à la Société le droit de rechercher et d'extraire de sa propriété Roncevaux des métaux de base et autres minéraux autres que le quartz, en considération d'une redevance de 5% (NSR) et de l'émission par la Société de 100 000 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 0,10 \$ chacune pour une valeur de 10 000 \$. Cet NSR peut être racheté en partie par la Société en payant à HPQ 100 000 \$ pour chaque tranche de 0,1%, jusqu'à concurrence de 4%.

Le projet de Roncevaux est situé en Gaspésie, Province de Québec, dans la région de Matapédia à quelque 700 km au nord-est de Montréal, à 460 km de Québec et à près de 75 km au sud de Causapscal. Elle est composée de trente-six (36) claims d'une superficie de 2 068 hectares répartis sur deux blocs. Le bloc principal couvre trente-trois (33) claims ayant une superficie de 1 895,76 hectares où se retrouve les veines de quartz du gîte Roncevaux. Le second bloc se compose de trois (3) claims couvrant une superficie de 172,40 hectares qui sont situées à environ 2,2 km au nord du bloc principal.

PROJET : BARFORD

Durant l'exercice de 2020, la Société a acquis 112 claims par jalonnement (112 claims au 31 juillet 2020).

PROJET : ST-BERGEMIN

Durant l'exercice de 2020, la Société a acquis 8 claims par jalonnement.

PROJET : MÉGANTIC

Au cours de la période, la Société a acquis 127 claims par jalonnement. La propriété Mégantic est limitée au sud-ouest par la frontière américaine du New Hampshire et au nord-est par le lac Mégantic. La propriété s'étend sur au moins 30 km le long de l'axe de la faille Bella. Il est divisé en quatre zones: le Ditton, le ruisseau Mining, les rivières Chesham et Bergeron.

La propriété Mégantic est située au pied de l'intrusion granitique du Mont Mégantic. Il occupe en partie la Formation de Compton composée de roches métasédimentaires graphitiques et pélitiques d'âge siluro-dévonien. Ces roches sédimentaires sont en contact discordant au centre du terrain avec les faciès volcaniques (basaltes, andésites et dacites) de la Formation siluro-dévonienne de la Formation de Frontenac. La faille Bella, qui est l'élément structurel majeur de la propriété Mégantic, est en contact entre les formations Compton et Frontenac. Les observations au mont Saddle suggèrent plusieurs phases intrusives qui seraient favorables à l'établissement d'une minéralisation aurifère.

Au cours des mois d'octobre à novembre 2020, la Société a collecté pour analyse

84 échantillons de sol (région de la rivière Bergeron)

9 échantillons de mort-terrain de 20 kg

4 échantillons de minéraux lourds

PROJET : RIVIÈRE OUAREAU

Au cours de la période, la Société a acquis 15 claims par jalonnement situé près de la ville de Chertsey sur la région de Lanuadière au Québec. Sept échantillons de mort-terrain de 20 kg ont été prélevés pour analyse

PROJET : ST-ISIDORE

Au cours de la période, la société a acquis 35 claims par jalonnement. Trois échantillons de mort-terrain de 20 kg ont été prélevés pour analyse.

PROJET : POZER RIVER

Au cours de la période, la société a acquis 4 claims en jalonnant. Des échantillons de mort-terrain de 20 kg ont été prélevés pour analyse. .

PROJET : LAC ETCHEMIN

Au cours de la période, la Société a acquis 2 claims par jalonnement. Des échantillons de mort-terrain de 20 kg ont été prélevés pour analyse. La faille majeure de Brompton-Baie-Verte traverse la propriété connue pour abriter de la minéralisation aurifère et est interprétée comme s'étendant jusqu'à Terre-Neuve. Une source d'or pourrait être liée à cette importante structure .

PROJET : AUDET

Au cours de la période, la société a acquis 14 claims par jalonnement. Deux échantillons de mort-terrain de 20 kg ont été prélevés pour analyse. .

PROJET : AUTRES

Au cours de la période, la Société a acquis 64 claims en jalonnant 41 gravières réparties entre la Beauce et l'Estrie. 51 échantillons de mort-terrain d'environ 20 kg chacun ont été prélevés dans ces gravières.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire se finissant le 31 janvier 2021 se sont élevées à 177 126 \$, comparativement à 110 299 \$ pour la même période de 2020, soit une augmentation de 66 827 \$.

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour le semestre finissant le 31 janvier 2021 se sont élevées à 179 501 \$, comparativement à 131 639 \$ pour la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 47 862 \$.

L'objectif du programme d'exploration de la Société pour l'exercice 2021 est la recherche d'un gisement d'or filonien le long d'un chenal placérien de six kilomètres de long constitué d'unités aurifères non consolidées d'une saprolite inférieure et d'une diamictite brune supérieure situées sur la propriété Saint-Simon-les-Mines.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour l'intermédiaire finissant le 31 janvier 2021 ainsi que celle de la période comparative de 2020.

	Pour l'intermédiaire finissant le 31 janvier		Période finissant le 31 janvier	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	210 014	97 340	207 639	76 000
Ajouter:				
Géologie	139 125	86 363	139 125	105 363
Excavation	11 343	23 936	13 718	26 276
Analyse	15 229	-	15 229	-
Transport	7 391	-	7 391	-
Hébergement	1 041	-	1 041	-
Location	250	-	250	-
Divers	2 747	-	2 747	-
	177 126	110 299	179 501	131 639
Solde à la fin	387 140	207 639	387 140	207 639

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée.

	Exercice 2021		Exercice 2020				Exercice 2019	
Intermédiaire finissant le:	31/01/21	31/10/20	31/07/20	30/04/20	31/01/20	31/10/19	31/07/19	30/04/19
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	337 788	188 606	185 665	106 838	165 253	145 011	80 032	291 567
Perte globale	344 615	200 938	202 183	125 129	181 316	161 123	106 737	299 467
Résultats de base et dilués par action	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.00)	(0.01)	(0.01)	(0.02)	(0 02)
Actif courant	1 031 757	912 202	332 983	94 686	122 396	339 108	284 994	483 244
Actif total	3 082 006	2 766 439	2 076 345	1 842 682	1 870 392	1 975 061	1 895 170	2 009 163
Passif courant	263 155	229 481	467 768	432 754	342 500	281 146	242 993	66 343
Passif non- courant	182 239	174 981	168 134	161 605	154 440	168 047	162 327	180 000
Capitaux propres	2 636 612	2 361 977	1 440 443	1 248 323	1 373 452	1 525 868	1 489 850	1 762 820

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- Performance globale**

Au cours du deuxième intermédiaire de l'exercice financier de 2021 en comparaison de la période de 2020, la Société a connu une augmentation de ses pertes globales de 163 299 \$ (90%) (344 615 \$ contre 181 316 \$), alors que les frais opérationnels ont augmenté de 172 535 \$ (104%) (377 788 \$ contre 165 253 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 182 413 \$ et 166 139 \$.

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE (suite)

- **Analyse du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 163 299 \$ (90%) (344 615 \$ contre 181 316 \$), en comparaison à la période de 2020, correspond à l'augmentation des frais opérationnels de 172 535 \$ (104%) (377 788 \$ contre 165 253 \$) ainsi que la diminution des autres charges de 9 223 \$ (57%) (6 830 \$ vs 16 053 \$). L'augmentation des salaires et charges au titres avantages du personnel de 119 303 \$ (218%) (174 081 \$ contre 54 778 \$) correspondant au paiements fondés sur des actions de 109 064 \$ ainsi qu'un montant de 10 500 \$ pour les jetons de présence pour les administrateurs. Les honoraires professionnels ont augmenté de 32 601 \$ (69%) (79 766 \$ contre 47 165 \$) ce qui correspond à un paiements fondés sur des actions à un consultant de 23 787 \$. L'augmentation du développement des affaires de 30 617 \$ (225%) (44 252 \$ contre 13 635 \$) ce qui correspond à divers recherche commercial. Les postes qui ont été effectué par la pandémie sont les dépenses de voyage, les frais de publicité ainsi que les frais de bureau.

INFORMATION FINANCIÈRE SELECTIONNÉE POUR LA PÉRIODE DE 2021

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2021, 2020 et 2019.

	FISCAL 2021	FISCAL 2020	FISCAL 2019
	31/01/21	31/01/20	31/01/19
	\$	\$	\$
Frais opérationnels	526 391	310 264	15 144
Perte globale	545 553	342 439	19 139
Résultats de base et dilués par action	(0,02)	(0,02)	(0,00)
Actif courant	1 031 757	122 396	559 185
Actif total	3 082 006	1 870 392	2 074 185
Passif courant	263 155	342 500	50 618
Passif non courant	182 239	154 440	180 000
Capitaux propres	2 636 612	1 879 392	1 843 567

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE 2021

- **Performance globale**

Au cours de la période financière de 2021, la Société a connu une augmentation de ses pertes globales de 203 114 \$ (59%) (545 553 \$ contre 342 439 \$), alors que les frais opérationnels ont augmenté de 216 127 \$ (70%) (526 391 \$ contre 310 264 \$).

- **État du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 203 114 \$ (59%) (545 553 \$ contre 342 439 \$), en comparaison à la période de 2020, correspond à l'augmentation des frais opérationnels de 216 127 \$ (70%) (526 391 \$ contre 310 264 \$) ainsi que la diminution des autres charges de 13 113 \$ (41%) (19 162 \$ vs 32 275 \$).

L'augmentation des salaires et charges au titres avantages du personnel ont augmenté de 147 248 \$ (163%) (237 859 \$ contre 90 611 \$) correspondant au paiements fondés sur des actions de 109 064 \$ ainsi qu'un montant de 12 750 \$ pour les jetons de présence pour les administrateurs. Les honoraires professionnels ont augmenté de 32 402 \$ (74%) (76 252 \$ contre 43 850 \$) ce qui correspond à un paiements fondés sur des actions à un consultant de 23 787 \$. Les postes qui ont été effectué par la pandémie sont les dépenses de voyage, le développement des affaires, les frais de publicité ainsi que les frais de bureau. L'intérêts sur le billet à payer a diminué parce que la Société a remboursé son billet à payer durent le premier intermédiaire.

- **Ressources financières**

Pour la période finissant le 31 janvier 2021, la Société avait un fond de roulement de 768 602 \$ (-134 785 \$ au 31 juillet 2020). Les actifs courants de 1 031 757 \$ sont constitués des éléments suivants : trésorerie de 998 228 \$ (313 267 \$ au 31 juillet 2020), taxes sur les produits et service à recevoir de 31 754 \$ (14 821 \$ au 31 juillet 2020) et des frais payés d'avance de 1 775 \$ (4 895 \$ au 31 juillet 2020).

Le total du passif courant qui est de 263 155 \$ (467 768 \$ au 31 juillet 2020) comprend des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 213 155 \$ (239 357 \$ au 31 juillet 2020), une royauté à payer de 50 000 \$ (48 411 \$ au 31 juillet 2020) et aucun billet à payer (180 000 \$ au 31 juillet 2020). Le passif non courant représente les royautés à payer de 182 239 \$ (168 134 \$ au 31 juillet 2020).

- **Situation de trésorerie**

Au 31 janvier 2021, la Société détenait un fond de trésorerie de 998 228 \$ comparativement à 71 246 \$ pour la période correspondante de 2020.

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles est de 425 366 \$. L'utilisation du flux de trésorerie pour les activités opérationnelles est constituée de la perte globale de 545 553 \$. Les éléments hors caisse qui n'a aucune incidence sur le flux de trésorerie sont la variation de la juste valeur marchande des royautés à payer de 15 695 \$, le paiement fondé sur des actions de 134 103 \$ et les salaires et charges au titre des avantages du personnel de 12 750 \$. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles du fond de roulement représente un montant de 42 360 \$ qui se détaille comme suit : l'augmentation des taxes sur les produits et services à recevoir de 16 933 \$, la diminution des frais payés d'avance de 3 120 \$ ainsi que la diminution des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 28 547 \$.

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités d'investissement durant la période est des ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation de 186 192 \$.

- **Situation de trésorerie (suite)**

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 1 296 519 \$ comprend des placements privés par des émissions d'unités d'actions ordinaires et accréditif pour un montant de 1 500 002 \$, l'exercice de bons de souscription pour 15 000 \$ et le remboursement du billet à payer de 180 000 \$. Il y a eu des frais d'émissions d'unités pour une valeur de 38 483 \$. La Société a augmenté son flux de trésorerie de 684 961 \$ durant la période.

La moyenne des besoins de trésorerie de la Société pour les prochains intermédiaires devrait se situer entre 150 000 \$ et 175 000 \$ en excluant les frais relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation.

Tant et aussi longtemps que la Société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité provenant de ses opérations. La capacité de la Société de répondre aux obligations courantes et à poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction à obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la Société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant la continuité de ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant de continuer ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

La Société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs, la Société s'était engagée à dépenser 496 875 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2021. Au 31 octobre 2020, 168 074 \$ a été engagé.

En vertu d'une entente signée avec HPQ sur la propriété Saint-Simon-les-Mines, la Société s'est engagée à payer, à un tiers sur 32 des 156 claims, une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la Société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la Société, 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Le 30 septembre 2020, la Société a conclu une entente pour le rachat de la royauté de 1,5 % sur la propriété de Saint-Simon-les-Mines. La redevance de 1,5 % est rachetée à son détenteur par l'émission de 700 000 actions ordinaires de son capital-actions représentant le prix de rachat d'une valeur de 108 500 \$. De plus, la Société versera à HPQ à titre de NSR un montant de 35 000\$ entre le quinzième et le vingt-quatrième mois après la date de conclusion et de 25 000\$ à chaque année subséquente. Ce NSR peut être racheté au gré de la Société pour 250 000 \$. Durant l'exercice de 2020, 10 000 \$ a été payé. Le 9 mars 2021, la Société a procédé à un règlement de dette pour le paiement de la royauté de 50 000 \$ par l'émission de 166 667 actions ordinaires.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

Le 1^{er} août 2020, la Société a signé une entente avec AGORACOM selon laquelle la Société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période de facturation pour les services rendus sera déterminé en utilisant la juste valeur des services reçus, à la bourse de croissance TSX, le jour où la facture devient payable. L'entente commençant le 1 août 2020 est de 12 mois et les services totalisent un montant global de 50 000 \$. Le 5 octobre 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 11 300 \$ par l'émission de 77 931 actions ordinaires et le 31 janvier 2021 il y avait 86 923 actions à émettre pour une valeur de 11 300 \$.

Le 20 août 2020, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la Société MI3 Communications Financières Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 5 000 \$ mensuellement pour une période de 12 mois et à émettre 50 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,17 \$ par action sur une période de 24 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre et 12 500 options a été acquise durant cette période.

Le 22 février 2021, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 415 800 \$. La Société a émis 3 780 000 unités et chaque unité est composées d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,12 \$ l'action durant 36 mois suivant la clôture du financement.

De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 13 024 \$ en espèces. La Société a émis à un agent 118 400 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,12 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

Après la fin de la période, 290 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 46 200 \$ en espèces.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et dévaluation ;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits des droits miniers ;

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position et elle ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Étant donné que la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers utilisés par la Société sont constitués de la trésorerie et fait partie de la catégorie au coût amorti.

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre des avantages du personnel), les royautés à payer et le billet à payer.

La juste valeur des royautés à payer a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

Au 31 janvier 2021, la trésorerie de la Société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

- **Information sur les financements**

Au 31 janvier 2021, la Société comptait 37 810 447 actions émises et en circulation (25 474 166 au 31 juillet 2020), 86 923 actions à être émises (aucune au 31 juillet 2020), 18 868 140 bons de souscription (13 217 060 au 31 juillet 2020), 336 973 bons de souscription aux courtiers (165 184 au 31 juillet 2020) et 3 380 000 options (1 850 000 au 31 juillet 2020). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 60 482 483.

- **Information sur les actions en circulation**

Au 26 mars 2021, la Société comptait 41 880 447 actions émises et en circulation, 86 923 actions à être émises, 22 358 140 bons de souscription, 455 373 bons de souscription aux courtiers et 3 380 000 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 68 160 883. Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la Société doivent produire une « Attestation de base relative à l'émetteur émergent » relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé « Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires », « l'Attestation de base relative à l'émetteur émergent » comprend un « Avis au lecteur » qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUES

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la Société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la Société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la Société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

- **Réglementation et exigences**

Les activités de la Société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, la réglementation environnementale, l'acceptabilité sociale, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la Société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

La nécessité de se conformer aux lois et règlements peut entraîner des coûts et des retards supplémentaires. Si la Société ne peut obtenir ou renouveler ses permis ou autorisations, elle pourrait être contrainte de réduire ou de mettre fin à ses activités d'évaluation et de développement de l'exploration.

- **Accès à la propriété**

La Société entreprend des travaux d'exploration sur des terrains privés. Des accords signés avec les propriétaires sont nécessaires pour accéder à la propriété. Les difficultés à obtenir des accords peuvent retarder ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la Société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la Société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la Société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

- **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la Société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 26 mars 2021